



**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET EN VUE DE LA SELECTION D'UN  
CABINET EN CHARGE DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION/EDUCATION  
FINANCIERE POUR LES BENEFICIAIRES DE LA DIGITALISATION DE  
PAIEMENT DES SALAIRES/BOURSES**

**A MADAGASCAR**

Faire profiter la croissance à toutes les franges de la population pour réduire l'extrême pauvreté est le défi majeur auquel Madagascar s'est engagé à travers le Plan National de développement (PND) 2015-2019. Le Gouvernement a orienté ses efforts dans la mise en place des politiques qui visent essentiellement à stimuler la participation des pauvres à la croissance économique pour atteindre l'objectif national de développement à travers une croissance inclusive et durable.

Le Projet d'Inclusion Financière de Madagascar (PIFM) qui vise à promouvoir l'inclusion financière des individus et des Micro, petites et moyennes entreprises (MPME) à Madagascar, s'inscrit dans le cadre de l'atteinte de cet objectif national de développement. Le Gouvernement malagasy a bénéficié d'un crédit de l'International Development Association (IDA) pour soutenir le Projet. Le Projet permettra également de capitaliser les expériences acquises dans le cadre du Programme d'Appui aux Services Financiers (PASEF).

Le Projet sera mis en œuvre à travers quatre composantes principales : (i) la numérisation des paiements pour accroître l'usage des comptes de transaction, (ii) l'accès au crédit pour les MPME, (iii) la gestion du Projet et l'évaluation d'impact et (iv) la Composante Plan d'Urgence et de Contingence (CERC).

La mise en œuvre des activités du Projet est confiée à une Unité d'Exécution du Projet (UEP) auprès du Ministère des Finances et du Budget.

Dans le contexte de la digitalisation de certains flux de paiement de l'Etat, le Gouvernement de Malagasy souhaite mener des campagnes d'éducation financière. Ces campagnes s'adresseront spécifiquement aux usagers (enseignants, maitres FRAM, et bénéficiaires de bourses d'études) qui seront affectés par cette digitalisation notamment par la digitalisation de leur salaire, honoraire, et bourse.

Les cabinets intéressés sont invités à retirer les termes de référence y afférents auprès du bureau de la **Coordination Nationale de la Finance Inclusive (CNFI) sis au 21-23 Rue Rainitovo Antsahavola – 101 Antananarivo – MADAGASCAR**. Les TDR sont également disponibles en version électronique en envoyant une demande à l'adresse : [coordmicrofinance@moov.mg](mailto:coordmicrofinance@moov.mg) et copie à : [cnmf.tiana@gmail.com](mailto:cnmf.tiana@gmail.com) . Merci de bien préciser le nom du demandeur et l'objet des TDR demandés.

Les manifestations d'intérêts doivent être adressées au plus tard le Lundi 23 Avril à 15h00, sous pli fermé, à Madame le Coordonnateur National de la Finance Inclusive, 21-23 Rue Rainitovo Antsahavola – 101 Antananarivo – MADAGASCAR.